



## **Appel à propositions d'articles**

Enquêter au sein de terrains identifiés « inaccessibles » : Enjeux et opportunités

Pour la revue *Recherches Qualitatives*. Collection *Hors-Série*.

**Date limite pour l'envoi des propositions : Vendredi 25 septembre 2026**

### **Coordination :**

Ryder Gillespie (Ph.D.)	Maryame Ichiba
Département de sociologie	Département de communication
Université de Montréal	Université d'Ottawa
<a href="mailto:ryder.gillespie@umontreal.ca">ryder.gillespie@umontreal.ca</a>	<a href="mailto:michi030@uottawa.ca">michi030@uottawa.ca</a>

### **Problématique :**

L'empiricité est généralement considérée comme une condition nécessaire et indépassable de la recherche en sciences humaines et sociales. Elle est gage de pertinence et de validité des connaissances produites (Lahire, 1996 ; Olivier de Sardan, 2008). Toutefois, l'accès au terrain et aux données permettant de fonder cette empiricité peut parfois sembler impossible et de nombreuses raisons peuvent justifier que certains terrains ou certaines données soient alors qualifiés d'« inaccessibles ».

Tout d'abord, du point de vue des chercheurs, peuvent s'exercer des contraintes d'ordre institutionnel, historique, pratique, légal ou juridique (Maillé, 2018; Selek, 2026). Des facteurs renvoyant à la sensibilité personnelle (Silverio et al., 2022), à la complexité des situations étudiées (Morin, 1973), ou encore à la dangerosité d'accès (Baird, 2018) peuvent conduire à des processus de censure, voire d'autocensure (Bruyère & Touillier-Feyrabend, 2006 ; Maro & Perrin-Joly, 2019). Plus généralement, le milieu académique peut lui-même être vecteur d'inaccessibilité en hiérarchisant ses objets et en décourageant l'accès à des terrains et à des données jugées trop populaires, illégitimes ou vulgaires (Grignon & Passeron, 1989).

Ensuite, cette qualification peut aussi être posée du point de vue des populations enquêtées qui, en raison de craintes liées à la manifestation d'un regard extérieur, peuvent refuser l'accès aux chercheurs. Ces craintes peuvent résulter de traumatismes collectifs, être le produit de rapports de domination et de marginalisation ou encore être l'expression d'une sensibilité particulière aux

sujets qui intéressent les chercheurs (Garric et al., 2023). Dès lors, la recherche n'étant pas coupée de la société, elle ne peut se défaire d'un certain nombre de considérations éthiques et morales qui, tout en étant au fondement de l'existence collective, n'en restent pas moins susceptibles, en retour, de limiter les capacités d'enquête (Scharff et al., 2010; Larouche, 2019; Larouche et al., 2020). Ce faisant, ce sont autant des questions d'éthique *de* la recherche et de « responsabilité » (Gingras, 2016; Coutellec, 2019), que d'éthique *dans* la recherche (Mondain & Sabourin, 2009; Sabourin, 2009), qui sont posées.

Nous pourrions toutefois questionner la pertinence d'une telle catégorie si nous considérons, comme le soulignait le sociologue Pierre Bourdieu s'appuyant sur l'épistémologue Gaston Bachelard, qu'il n'y a de science que de ce qui est caché (Bourdieu et al., 1968/2021). Autrement dit, que, pour découvrir et connaître, tout chercheur doit nécessairement aller au-delà des évidences et de ce qui lui est immédiatement accessible. Dans ce cas, nous pourrions considérer que l'inaccessibilité est consubstantielle à la recherche, qu'elle est le préalable à une nécessaire prise de distance réflexive, propice au renouvellement heuristique de la démarche d'enquête – des choix théoriques, méthodologiques, empiriques et de l'ensemble des médiations de connaissances opérées (Sabourin, 2009) – ainsi que de la production des connaissances.

## **Objectifs**

L'objectif de ce nouveau numéro *Hors-Série* de la revue *Recherches Qualitatives* est de rassembler des contributions francophones, de divers horizons géographiques et disciplinaires, qui souhaitent interroger et discuter la notion d'« inaccessibilité ». Pour cela, nous invitons tous les chercheurs et chercheuses qui, au cours de leur(s) recherche(s), ont eu à affronter l'« inaccessibilité », à partager leurs expériences ainsi que les analyses et réponses qu'ils et elles ont trouvées pour mieux appréhender et surmonter ce type de situation. Les contributions pourront donc porter sur différents aspects de la recherche, qu'il s'agisse des dimensions éthiques, théoriques, méthodologiques, empiriques ou encore sur les médiations adoptées.

Précisons toutefois que, dans le cadre de ce numéro, il ne s'agira pas de réouvrir la discussion, relativement classique en recherche, des difficultés de l'enquête ou des contraintes qui pèsent sur l'accès au terrain et aux données (Ayimpam & Bouju, 2015 ; Frauenfelder et al., 2018). Ce qui nous intéressera dans le cadre de ce numéro, sera de nous focaliser sur des situations de recherche durant lesquelles, dans un premier temps, s'est manifesté un constat d'« inaccessibilité » – qu'il conviendra de préciser – et, dans un deuxième temps, d'explicitier la démarche de résolution de ces situations, permettant de rendre à nouveau « accessible » ce qui était dans un premier temps jugé « inaccessible ».

Afin de nourrir l'échange, nous proposons notamment aux auteurs et aux autrices de se focaliser sur le moment critique de la recherche qui les concerne plus *spécifiquement*, c'est-à-dire de mettre l'emphase soit sur le temps 1) de la négociation et de l'intégration au terrain ; soit sur celui 2) de l'enquête et de sa mise en œuvre ; soit enfin sur celui 3) de la sortie du terrain et des enjeux de l'écriture. Chacun de ces moments sera susceptible de révéler des aspects différents de l'inaccessibilité et d'en préciser les stratégies, les médiations et les modalités de résolution mises en œuvre.

Enfin, soulignons que pour favoriser la richesse des perspectives et de la réflexion collective, ce numéro cherchera à engager une discussion entre différentes disciplines académiques. La revue privilégiera donc l'expression d'une diversité d'orientations disciplinaires dans le choix des propositions qui seront retenues.

### **Critères de sélection :**

Les propositions d'articles seront évaluées à partir des critères suivants :

1. Leur pertinence avec la problématique
2. Leur inscription dans la recherche qualitative
3. Le fait de s'appuyer sur une enquête avec un corpus clairement délimité (littérature académique, population, terrain, etc.).
4. La capacité à préciser (décrire et analyser) clairement un enjeu d'« inaccessibilité » dans le cadre de la recherche.
5. L'explicitation d'une démarche réflexive et de résolution du problème rencontré.
6. Souligner les apports et résultats du travail effectué dans une visée de production de connaissance.
7. Enfin, parce que la revue *Recherches Qualitatives* s'inscrit dans les enjeux de recherches concrètes ayant une visée de connaissance, il conviendra d'éviter les réflexions de nature strictement philosophiques, partisans ou prescriptives.

Les propositions d'articles feront l'objet d'une présélection au regard des critères exposés ci-dessus, puis, pour les contributions retenues, les articles finaux seront soumis à une évaluation par les pairs en double aveugle.

### **Format des propositions :**

- Préalablement au texte, il conviendra de placer une page de garde contenant : le titre de la proposition ; prénom(s) et nom(s) du ou des auteur(s) et/ou autrice(s) ; l'université et éventuellement le laboratoire d'appartenance ; l'adresse électronique et un résumé.

- Le résumé identifiera l'objet, la perspective ontologique, épistémologique, théorique ou conceptuelle, le canevas méthodologique, ainsi que les principaux résultats de la recherche. Il devra porter sur la problématique de l'appel à proposition d'articles en décrivant et en situant clairement le problème d'inaccessibilité rencontré. Ce résumé devra être suivi de cinq mots-clés.
- Le texte de la proposition devra faire **6000 caractères maximum**, espaces compris (bibliographie et page de garde non comptabilisées)
- Enfin, concernant les critères de rédaction, bien que ceux-ci ne soient pas obligatoires pour la soumission de la proposition, les auteurs et autrices sont invité.e.s à suivre les critères de rédaction de la revue. Ceux-ci peuvent être trouvés ci-dessous, dans la partie consacrée à la rédaction de la version finale de l'article.

### **Calendrier prévisionnel :**

- Date limite d'envoi des propositions d'articles : **25 septembre 2026**
- Retour aux auteurs et aux autrices : **16 octobre 2026**
- Date limite d'envoi des versions finales des articles pour les propositions retenues : **19 février 2027**
- Retour aux auteurs et aux autrices : **fin mai 2027**
- Remise de l'article final : **fin juillet 2027**

### **Format des articles finaux :**

Les auteurs et autrices des propositions qui auront le mieux répondu aux critères de l'appel à propositions seront contactés pour soumettre la version finale de leur article. Celui-ci devra répondre aux critères ci-dessous :

- La longueur des textes acceptés par la revue est variable, mais pour des raisons de concision et d'équité, les textes soumis ne devront pas dépasser les 95 000 caractères (espaces compris) incluant le résumé, les tableaux et les figures, les notes, les références et les appendices.
- Les articles soumis devront aussi obligatoirement suivre les critères de rédaction de la revue qui peuvent être trouvés à l'adresse suivante :  
[https://www.erudit.org/fr/revues/rechqual/#journal-info-editorial\\_policy](https://www.erudit.org/fr/revues/rechqual/#journal-info-editorial_policy)

### **Adresse d'envoi et de contact :**

Les propositions d'articles ainsi que les articles finaux devront être envoyés directement aux responsables de la coordination du numéro :

- Ryder Gillespie : [ryder.gillespie@umontreal.ca](mailto:ryder.gillespie@umontreal.ca)
- Maryame Ichiba : [michi030@uottawa.ca](mailto:michi030@uottawa.ca)

## **Références :**

- Ayimpam, S., & Bouju, J. (2015). Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux. *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, (64), 11-20.  
<https://doi.org/10.4000/civilisations.3803>
- Baird, A. (2018). Dancing with danger : Ethnographic safety, male bravado and gang research in Colombia. *Qualitative Research*, 18(3), 342-360.  
<https://doi.org/10.1177/1468794117722194>
- Bourdieu, P., Passeron, J.-C., & Chamboredon, J.-C. (2021). *Le métier de sociologue*. éditions EHESS. (Édition originale 1968)
- Bruyère, C., & Touillier-Feyrabend, H. (2006). La censure et ses masques. *Ethnologie française*, 36(1), 5-9. <https://doi.org/10.3917/ethn.061.0005>
- Coutellec, L. (2019). Trouble dans l'espace des raisons : Pour une éthique plurielle de la fiabilité. *Revue française d'éthique appliquée*, N° 8(2), 18-31.
- Frauenfelder, A., Bugnon, G., & Nada, E. (2018). Enquêter en « terrain difficile » : Production et réception d'une enquête sociologique dans un centre éducatif fermé. In M. Battaglini, S. Fretz, & L. Ossipow (Éds.), *Enquêter, former, publier au cœur de la cité* (p. 67-88). Éditions ies.  
<https://doi.org/10.4000/books.ies.2158>
- Garric, N., Longhi, J., Pugniere-Saavedra, F., & Rochaix, V. (2023). *Discours des terrains sensibles—Recueil, analyse, intervention*. Presses universitaires de Franche-Comté. <https://pufc.univ-fcomte.fr/discours-des-terrains-sensibles.html>
- Gingras, Y. (2016). Nature et pertinence de la sociologie. *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, (7), 247-264. <https://doi.org/10.4000/socio.2564>
- Grignon, C., & Passeron, J.-C. (1989). *Le savant et le populaire : Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Points : DL 2015, cop.  
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb443526899>
- Lahire, B. (1996). Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (3), 61-87. <https://doi.org/10.4000/enquete.373>
- Larouche, J.-M. (2019). Les sciences sociales et l'éthique en recherche en contexte canadien. *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 13, N°2(2), 479-501.
- Larouche, J.-M., Genard, J.-L., Roca i Escoda, M., & Diaz Venegas, P. A. (2020). Le contexte, les partenaires et le processus : Les contraintes éthiques dans les recherches collaboratives. *SociologieS*.  
<https://journals.openedition.org/sociologies/15268>

- Maillé, M.-È. (2018). *L'affaire Maillé : L'éthique de la recherche devant les tribunaux*. Éditions Écosociété.
- Maro, A., & Perrin-Joly, C. (2019). « Terrains et chercheurs sous surveillance. Auto-contrôle, autocensure et mise en administration des sciences sociales »: Colloque organisé par le CHERPA, le LAMES et l'IREMAM (17 et 18 mai 2018, Aix-en-Provence). *Sociologies pratiques*, 38(1), 107-114. <https://doi.org/10.3917/sopr.038.0107>
- Mondain, N., & Sabourin, P. (2009). Présentation : De l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, (48), 5. <https://doi.org/10.7202/039762ar>
- Morin, E. (1973). *Le paradigme perdu : La nature humaine*. Ed. du Seuil.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Academia-Bruylant.
- Sabourin, P. (2009). Une éthique de la connaissance sociologique? *Cahiers de recherche sociologique*, (48), 65-91. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/039766ar>
- Scharff, D. P., Mathews, K. J., Jackson, P., Hoffsuemmer, J., Martin, E., & Edwards, D. (2010). More than Tuskegee : Understanding Mistrust about Research Participation. *Journal of health care for the poor and underserved*, 21(3), 879-897. <https://doi.org/10.1353/hpu.0.0323>
- Selek, P. (2026). *Lever la tête : La recherche interdite sur la résistance kurde* | *WorldCat.org*. Université Paris Cité éditions. <https://search.worldcat.org/title/1575154235>
- Silverio, S. A., Sheen, K. S., Bramante, A., Knighting, K., Koops, T. U., Montgomery, E., November, L., Soulsby, L. K., Stevenson, J. H., Watkins, M., Easter, A., & Sandall, J. (2022). Sensitive, Challenging, and Difficult Topics : Experiences and Practical Considerations for Qualitative Researchers. *International Journal of Qualitative Methods*, 21, 16094069221124739. <https://doi.org/10.1177/16094069221124739>